

Enquête Information et vie quotidienne 2004

1. Service producteur

INSEE, division Emploi
Responsable : Fabrice MURAT

2. Intitulé de l'enquête

« Information et vie quotidienne 2004 », dite enquête IVQ 2004.

3. Objectifs généraux de l'enquête

L'enquête IVQ 2004 a pour objectif de mieux connaître la répartition de la population adulte par niveaux de compétences en lecture. Fin 2002, une enquête similaire (IVQ) a été menée sur un petit échantillon : environ 2 000 personnes ont passé des exercices en lecture, calcul et compréhension orale. Donnant une première image de la répartition de ces compétences sur la population, cette enquête ne permet pas d'approfondir les analyses, en particulier sur les personnes les plus en difficulté, en trop petit nombre. Un premier projet avait été présenté au CNIS, proposant de réinterroger des personnes ayant passé l'enquête FQP (Formation et Qualification Professionnelle). Ce projet a dû être abandonné car seulement 40 % des personnes acceptaient d'être réinterrogées et les refus se concentraient sur les personnes les plus susceptibles d'être en difficulté face à la lecture en français (étrangers, ayant souvent appris à lire dans une autre langue que le français, ou personnes peu diplômées)

4. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, ...) et utilisateurs potentiels des résultats

Le Ministère de l'éducation nationale représenté par la Direction de l'évaluation et de la prospective, le Ministère du travail représenté par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques ont participé au financement de l'enquête IVQ et à l'analyse des premiers résultats. Les équipes universitaires à l'origine des épreuves mais aussi des membres d'autres institutions (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, Institut national des études démographiques, Institut national des études du travail et de l'orientation professionnelle) ont collaboré à l'exploitation des données d'IVQ. Ces partenaires participent au comité de pilotage d'IVQ 2004 où l'on trouve en outre la la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, la Délégation interministérielle à la ville, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

5. Principaux thèmes abordés

- Compétences en lecture, calcul et compréhension orale
- Langues maternelle, d'apprentissage de la lecture, parlée actuellement.
- Difficulté durant le parcours scolaire
- Démarches pour retrouver du travail (pour les chômeurs)
- Loisirs liés à la lecture
- Processus de contournement des difficultés dans la vie quotidienne (pour les personnes repérées en difficulté)

6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs)

Comme il est dit dans le point 3, IVQ2 prolonge l'enquête IVQ menée en 2002. Elle aura l'avantage d'un échantillon de plus grande taille et mieux adapté à l'étude de la population d'intérêt. La confrontation des résultats en lecture avec les nouvelles informations recueillies dans le questionnaire biographique, amènera de nouvelles analyses. Le module Haut, proposé aux personnes qui maîtrisent les compétences de base, sera amélioré. D'un point de vue plus large, il faut aussi noter que les deux enquêtes (IVQ et IVQ 2004) font suite à une opération menée par l'OCDE en 1994 (l'enquête IALS) dont la France s'est finalement retirée, suite aux problèmes méthodologiques mis en lumière. Les enquêtes IVQ et IVQ 2004 proposent des alternatives pour mesurer les compétences des adultes.

7. Unités enquêtées (entreprises, établissements, ménages, particuliers, ...), **champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées**

Le champ de l'enquête correspond à l'ensemble des personnes de 18 à 65 ans, résidant en France métropolitaine et dans un logement ordinaire. L'échantillon devrait comprendre environ 7 000 personnes. L'objectif est d'atteindre un échantillon de 1 000 personnes en difficulté face à la lecture. Pour ce faire, un ciblage a été prévu au moment du tirage de l'échantillon à partir des données du recensement, pour interroger en priorité les ménages où l'on est susceptible de trouver une personne en difficulté.

8. Période de collecte (même approximative) **et service réalisant la collecte**

La collecte, réalisée par l'Insee, se déroulera en octobre-décembre 2004.

9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire

L'enquête est réalisée en face à face, les réponses étant collectées avec le logiciel CAPI (Collecte assistée par ordinateur). Le questionnaire commence par un exercice d'orientation d'environ 5 minutes, comportant des questions de lecture et de calcul. Si la personne interrogée apparaît en difficulté, elle passe une série d'exercices visant à affiner le diagnostic, en compréhension orale, écriture, identification de mot, compréhension écrite. Si la personne a répondu convenablement aux questions de lecture de l'exercice d'orientation, elle passe une série d'exercices plus complexes. Ensuite, dans les deux cas, la personne interrogée répond à une série de problèmes arithmétiques avant de passer le questionnaire biographique, précisant ses caractéristiques. La durée totale du questionnaire, évaluée à partir de l'enquête IVQ, est estimée à 1 heure et 10 minutes en moyenne.

10. Comité de concertation : composition effective ou envisagée

Le comité de pilotage rassemble des représentants de l'INSEE (Division de l'emploi et Unité des méthodes statistiques), de la DARES, de la DEP, de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, de la Délégation interministérielle à la ville, de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, ainsi que les équipes universitaires et les institutions à l'origine des épreuves. Le chef de projet statistique est Fabrice Murat

11. Diffusion des résultats

Les fichiers de données individuelles seront transmis aux différents partenaires-financeurs dès constitution, puis disponibles à tous dès diffusion des résultats dans une publication Insee.